

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2007)
Heft: 1748

Artikel: Sur le mépris des lois : la préface d'Yvette Jaggi donne tout son sens politique à l'essai de François Cherix sur Blocher
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024433>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sur le mépris des lois

La préface d'Yvette Jaggi donne tout son sens politique à l'essai de François Cherix sur Blocher

André Gavillet (23 septembre 2007)

François Cherix ne tient pas, il dresse le procès-verbal des manquements de Christoph Blocher au bon usage de la politique suisse, qu'il s'agisse des lois écrites ou de la pratique respectée par tous. Récapitulation utile, car la mémoire des citoyens est souvent courte ou indulgente. Et pourtant on ne saurait oublier l'affaire Swisscom où Christoph Blocher révèle aux médias une décision ultraconfidentielle du Conseil fédéral, celle de refuser à l'entreprise l'autorisation d'acquérir des participations étrangères. La valeur boursière de l'entreprise en fut lourdement affaiblie. La recension de Cherix s'arrête en juin 2007 à 33 transgressions. Mais Blocher étant destiné à rester ce qu'il est, le *listing* n'en restera pas à ce chiffre médical ou magique.

Comment arrêter la course du tribun. C'est le sens de ce livre qu'il faut lire comme une contribution motivée pour un sursaut du parlement et du corps électoral qui élira ce parlement. La mise en perspective est donnée par l'enjeu européen, et le dimanche noir du 6 décembre 1992, et se prolonge par l'échec de l'initiative «Oui à l'Europe» dont Cherix donne une présentation plus théâtralisée qu'analysée. L'UDC a su, à son profit, sans hésitation et sans scrupule, capter le besoin identitaire de ceux qu'effraie l'Union européenne.

Mais rien n'est définitivement joué, et François Cherix d'en appeler à un retour de la concordance politique, les partis gouvernementaux s'accordant sur quelques options fondamentales. Le premier acte devrait alors être le refus de la proportionnelle garantissant deux sièges à l'UDC.

Avec son art du portrait en pointe sèche, Yvette Jaggi, qui signe la préface de l'essai de François Cherix, esquisse quelques traits de la personnalité de Christoph Blocher et son double jeu (*Doppelrolle*), étant à la fois *Blocher und Bundesrat*. C'est mordant, non sans une pointe d'admiration pour le professionnalisme et l'habileté du portraituré, capable avec son parti de dicter l'agenda médiatique.

A retenir, empruntée à Helmut Hubacher, cette citation d'un entretien accordé en 1983 au *TA-Magazin* par C. Blocher, alors président de l'UDC zurichoise: «*Si j'ai la foi? Il n'importe pas de savoir si je crois ou non en Dieu. Il importe seulement que Dieu croie en moi.*».

Mais le point fort et politique de cette préface est la critique de la position du PS et de son respect frileux de la proportionnalité qui devrait régir la composition du Conseil fédéral.

Citation (p. 11):

Pour l'UDC comme pour Christoph Blocher, rien ne vaut le contact direct avec le peuple, quel qu'en soit le prix. Il se trouve toujours un généreux donateur – anonyme bien sûr – pour financer par exemple l'encartage d'une brochure dans les principaux quotidiens suisses ou l'envoi de feuilles de signatures à tous les ménages du pays. Lesquels ont eu droit à diverses livraisons ces dernières années, à commencer par le fameux libelle de 24 pages bien tassées, diffusé en quatre langues au printemps 2000 sous la signature de Christoph Blocher et intitulé *La liberté plutôt que le socialisme*.

Ce libelle se voulait un «*Appel aux socialistes dans (sic) tous les partis politiques*». Il s'adressait donc aux citoyennes et citoyens qui affirment leur attachement à la république en s'opposant au banco tenté sur elle par M. Blocher et ses affidés. Car le socialisme reste à la fois la hantise dominante et la principale alternative au populisme blochérien. Belle position, forte responsabilité. Sauf que le parti socialiste suisse semble négliger d'en tirer avantage ou conséquences. Au contraire, le PS admet par exemple que le principe de proportionnalité régit la composition politique du Conseil fédéral. Si bien qu'à trois mois des élections

nationales, dans le creux de juillet 2007, le président réitère le soutien du PS au retour d'un(e) second(e) PDC au gouvernement ... au détriment d'un radical, si possible du plus républicain de l'exécutif fédéral, celui-là même qui ose contrer Christoph Blocher avec le franc-parler voulu, Pascal Couchepin! Ce qui revient à

faire réélire les deux UDC sortants, y compris le «*mouton noir*» du Conseil fédéral, pour reprendre la détestable image de l'initiative populaire fédérale «*pour le renvoi des étrangers criminels*».

Reconnaissons que ce projet de rocade n'a rien d'une perspective enthousiasmante

pour les militants ni pour les électeurs socialistes.

Mais il n'est pas trop tard pour corriger les choix stratégiques.

François Cherix, *Christoph Blocher ou le mépris des lois*. Préface d'Yvette Jaggi. Ed. Favre, 2007

Campagne électorale: au-delà de l'écume des sondages

Une étude sur les votes parlementaires montre que l'UDC n'est pas en position de leadership

Jean-Daniel Delley (18 septembre 2007)

On aurait aimé des positions affirmées et un débat, par exemple sur le financement de la sécurité sociale, l'aménagement du territoire ou encore la politique énergétique. La voix des partis qui tenteraient d'aborder ces sujets serait bien vite couverte par le tintamarre de la campagne électorale; dominent les images fortes mais sans contenu politique, des accusations qui stimulent plus les émotions que la conscience politique et des scénarios de romans de gare qui voit des complots ourdis et démasqués. Le résultat des élections parlementaires intéresse peu; c'est la composition du Conseil fédéral qui occupe les esprits.

Au palmarès du baromètre électoral, l'UDC continue de caracoler en tête avec un bon quart de l'électorat, suivie par les socialistes. Par la grâce de la polarisation et de l'intérêt qu'y trouvent les médias, ces deux formations dominent assez largement la scène publique. Quant au coude à coude des

perdants, révélé par la dernière livraison du baromètre, il a ouvert les paris sur qui du PDC ou des radicaux allait remporter le troisième siège gouvernemental bourgeois.

Cette terrible simplification ne doit pas faire oublier que les deux grands ne constituent pas à eux seuls une majorité au Parlement. Au Conseil national, ils parviennent tout juste à rejeter tel ou tel projet du gouvernement, mais sont bien incapables de faire passer une proposition commune. La réalité des rapports de forces est toute autre, comme le montre une analyse des 3600 votes au Conseil national depuis 1995. Malgré sa forte progression à la Chambre du peuple – de 29 à 55 sièges –, l'UDC ne peut pas influencer davantage qu'avant les décisions. Au contraire, elle ne se trouve aujourd'hui que dans 70% des cas dans le camp des vainqueurs, contre 73% dans la législature de 1995-99. Au même niveau que les socialistes (69%). Malgré leur

effritement, démocrates-chrétiens et radicaux restent le pivot de toute majorité. Le PDC gagne dans 93% des votes. Et les alliances observables contredisent l'image d'un parlement où s'affronteraient systématiquement la gauche et la droite. Au cours des trois législatures, les radicaux ont relâché leurs liens avec l'UDC – de 86 à 76% de votes communs.

Dans ce contexte, l'éviction de Ruth Metzler au profit du bulldozer zurichois en 2003 constitue une erreur majeure des partis bourgeois, tétanisés par le discours conquérant de l'UDC. Si ces derniers reprennent leurs esprits et prennent conscience de l'impuissance réelle des Démocrates du centre, ils ne peuvent que corriger le tir en décembre 2007 et expulser du gouvernement une formation qui ne cesse de les traîner dans la boue et de prétendre à un leadership dont elle n'a pas les moyens.